

- La politique monétaire en France en 2012 - (10pts)

En 2012, la politique monétaire est autonome et confiée à la Banque centrale européenne <sup>(BCE)</sup>. Sa politique n'en influence pas même l'économie française.

Engagée depuis 1992 et le traité de Maastricht, l'Union économique et monétaire intègre les banques centrales, dont la Banque de France, au sein du Système européen de Banques centrales à la tête duquel se trouve la BCE. C'est elle qui mène la politique monétaire : intervention sur les marchés de change, accumulation ou vente des réserves, jeux sur la masse monétaire en circulation via les opérations d'open-market. Sa politique monétaire est conditionnée par un objectif d'inflation stable autour de 2%. L'instrument principal est le taux d'intérêt, aujourd'hui au plus bas. Les conséquences pour l'économie française sont celles d'une nouvelle appréciation de l'euro par rapport au dollar dans un système de changes flottants. Cela implique des coûts d'approvisionnement et d'imposition en énergie, surtout, en baisse, et un maintien d'une partie du pouvoir d'achat mais aussi un handicap pour les entreprises françaises exportatrices qui basent principalement leur compétitivité mondiale sur une compétitivité prix, plus dépendante d'une politique monétaire que la compétitivité hors-cout et qualité-prix allemande qui s'accommode mieux d'un euro fort.